

Compte Rendu du Conseil Municipal du lundi 09 Mai 2022

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales

Présents : Cécile GENOVESIO, Jean-Damien MARMUSE, Marie-Claire MOURLEAU, Dominique BONNEU, Christèle BOE, Séverine BOUROUMEAU, José GOUVEIA, Marie-Rose MIRABEL, Sylvie POMIER

Excusés : Laurent NORMANDIN-VARENNES, Julien COYART, Alain MALGOUYRES, David BERAUX

1. Mise en place d'un panneau Relais Touristique

L'Agglomération d'Agen propose de fournir gratuitement, aux communes qui le souhaitent, des panneaux Relais d'Information Services et touristiques. Les communes choisiront le lieu d'implantation, et le type d'informations diffusées.

Les élus sont favorables à l'installation de ce panneau qui sera implanté près du parcours de santé, à côté des tables de pique-nique. Il comportera côté à côté une face agglomération et une face commune

Sur la partie communale, seront présentés :

- Une carte de la commune
- Un zoom sur le plan du village
- Une information sur le lieu où est installé le défibrillateur
- Les parcours pédestres avec des photos de l'église et des points de vue de la commune

2. Changement du défibrillateur

Le défibrillateur qui se trouve à l'extérieur de la mairie est Hors Service. Il est nécessaire de le remplacer.

3 devis sont présentés aux élus.

2 devis ont été établis par le fournisseur actuel AQUICARDIA (931€ HT et 1 072€ HT) un autre devis a été établi par ALEC COLLECTIVITES à 1 935€ HT

Les élus étudient les 3 propositions et choisissent d'acquérir un défibrillateur d'utilisation facile, adaptable aux jeunes enfants et bilingue. Le devis AQUICARDIA à 1 072€ est donc validé.

3. Partenariat de la première édition des « jours Nets47 »

Le conseil départemental organise entre le 25 juin et le 10 juillet, une quinzaine de nettoyage de notre campagne. Il mettra à disposition des communes partenaires des gilets, pinces, gants, sacs de ramassages... Charge à la commune de les distribuer aux participants et d'organiser ces journées de nettoyage.

Les élus trouvent l'idée très intéressante mais cette période est déjà très animée sur la commune avec la fête de la musique le 25 juin et le marché gourmand le 8 juillet. Les élus ne souhaitent donc pas organiser cette campagne de ramassage cette année mais proposent de le faire à une autre période de l'année si le conseil départemental renouvelle l'opération.

4. Projet de réfection de la rue de l'église

Madame le Maire fait un point sur les travaux de l'immeuble Imbert. A ce jour, les délais sont respectés. Les travaux de charpente devraient débuter dans les prochains jours.

Les réunions de chantier auront lieu de mercredi matin à 11h au lieu du mardi 9h30.

Dans le cadre de ce projet, il est prévu de refaire le revêtement de la rue et du parvis devant l'église.

Sachant qu'il est également nécessaire de revoir la totalité du réseau pluvial de la rue principale (rue de l'église), et que l'Agglomération participe au financement de ce réseau, Madame le Maire propose aux élus de « repenser » l'ensemble du revêtement de cette rue afin qu'il soit en harmonie avec le devant de l'église.

La société ESBTP a fait des propositions et des devis à Mme le Maire. Les élus sont favorables à ce projet qui permettrait d'embellir le cœur du village. Ces travaux auront lieu en début 2023 et ce sujet sera représenté aux élus en son temps pour le choix des matériaux.

QUESTIONS DIVERSES :

- Elections : Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin. Les élus sont invités à se positionner pour la permanence du bureau de vote et doivent s'inscrire sur le planning distribué.

- **Stages 1ers secours avec la Croix Rouge** : L'ensemble du personnel est inscrit à un stage de formation aux gestes de 1ers secours. Plusieurs agents l'ont déjà suivi. 2 d'entre eux le feront lors d'une prochaine session. Madame le Maire propose aux élus qui le souhaitent de participer à cette formation, le cout est de 60€ environ à charge de l'élu. 4 Elus sont intéressés : Jean Damien Marmuse, Christèle Boé, Cécile Génovésio et Marie Claire Mourleau.
- **Formation au personnel : Association Tom Enfant Phare** : L'association TOM ENFANT PHARE propose une formation aux agents communaux pour les accompagner dans l'approche des enfants handicapés dans le milieu scolaire. Cette formation se déroule sur 1 journée.
Les élus sont favorables à cette formation qui s'intègre totalement dans le projet d'école inclusive porté par le RPI St Caprais/ Sauvagnas.
- **Congés maternité Secrétaire de Mairie** : Notre secrétaire de mairie, Blandine Martini sera en congés maternité à compter du 4 aout. Madame le Maire a recruté sa remplaçante. Celle-ci sera embauchée début juillet afin de pouvoir travailler en binôme avec la secrétaire actuelle et faciliter ainsi le passage de relais.
- **Convention Médiathèque numérique** : La médiathèque départementale propose aux bibliothèques municipales des communes de moins de 1500 habitants d'accéder à leur plateforme numérique pour louer films, jeux pour enfants, livres numériques... Cet accès serait donné à tous les adhérents de la bibliothèque qui devra alors régler une cotisation de 100€, à la médiathèque départementale. La présidente de bibliothèque de la commune a sollicité Madame le Maire pour la prise en charge de cette cotisation.
Les élus sont favorables à la prise en charge de cette cotisation par la mairie.
- **Permanence France Service** : Madame le Maire a été sollicitée pour instaurer des permanences FRANCE SERVICE dans les locaux de la Mairie. L'objectif est de proposer une offre élargie de services au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales.
Les espaces France SERVICE accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi...
Les élus sont favorables, Madame Le Maire va se renseigner pour organiser ces permanences sur notre commune. Elle rappelle qu'une permanence FRANCE SERVICE est déjà en place à Puymirol depuis quelques années.
- **Covoiturage – Transports** : L'Application KAROS (à télécharger) est une plateforme de covoiturage pour les trajets quotidiens de 20 km maximum. Elle va être plébiscitée par l'Agglomération d'Agen qui prendrait en charge une partie du cout du trajet. Plus de détails sur cet accompagnement seront fournis dans les prochains mois par l'Agglomération.
Une élue propose de créer un groupe WHATSAPP pour que les habitants puissent covoiturer. (voir bulletin municipal de juin 2022)
- **HANG'ART BUS** : Le hang'art bus sera présent sur le village le samedi 11 juin à midi. Le groupe CALZA TRIO ENSOLEILLE viendra animer ce repas-concert.
- **Challenge CLIIINK** : L'école du village va participer au challenge inter-école CLIIINK du lundi 16 mai au mercredi 15 juin.
Pour participer au Challenge, les parents d'élèves, après avoir téléchargé l'application, s'identifieront au challenge avec le code qui leur sera remis par les équipes pédagogiques de l'école de leur(s) enfant(s). Dès le 16 mai, tous les contenants déposés avec ce code créditeront le compte de l'école. Pendant un mois, les familles auront la possibilité de faire des dépôts pour le compte de l'établissement.
Les 4 écoles qui comptabiliseront le plus de points recevront un chèque destiné à financer un projet de développement durable. Dans un souci d'équité, le comptage des points sera calculé au prorata du nombre d'élèves.
- **Bulletin Municipal** : La commission Bulletin Municipal se réunira le lundi 16 mai à 20h30 pour préparer le prochain bulletin qui paraîtra fin juin
- **Date du prochain conseil municipal : le mardi 7 juin.**

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la séance close.